

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL  
du Conseil intercommunal de l'ASICoPe

Présidence : M. Marcel Monod, président

Séance extraordinaire du 28 mars 2018 à Vufflens-la-Ville

Considérant que les objets :

**Préavis no 1/2018 du CODIR relatif au  
remplacement de mobilier**

**Adoption des comptes 2017**

**Préavis no 2/2018 du CODIR relatif aux comptes 2017**

Ont été régulièrement portés à l'ordre du jour

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASICoPe

Accepte le crédit de CHF 210'000.- demandé et les comptes 2017 tels  
que présentés.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 28 mars 2018

Le Président : M. Monod      La Secrétaire : C.-L. Brot